

Le
syndicat
utile

AGIR
& OBTENIR



CARTE SCOLAIRE 1^{er} degré
COMITE TECHNIQUE SPECIAL DEPARTEMENTAL
Mardi 31 janvier 2017

Soutenez le SE-UNSA : Adhérez !

Rentrée 2017 en Meuse pour le 1er degré :

- 1) prévision d'une **perte de 427 élèves** (auxquels s'ajoute l'écart de **11 élèves** par rapport aux prévisions à la rentrée 2016) : - **438 élèves**
- 2) **Aucun retrait de postes** d'enseignants 1^{er} degré (en attente des emplois attribués pour favoriser l'adaptation du réseau des écoles en milieu rural) !

ATTENTION : Dans le présent document figurent les **propositions** qui seront soumises à l'étude du CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) qui se réunira le 08 février. L'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique de Services de l'Education Nationale (IA-DASEN) rendra ses **arbitrages définitifs après l'avis du CDEN.**

SE-UNSA

2 ter, rue Gilles de Trèves
55 000 BAR LE DUC
03.29.45.16.35
55@se-unsa.org
www.se-unsa-55.org

se-**unsa**.org

**Ma carte
scolaire**

**je m'en
occupe !**



Circonscription de BAR LE DUC

Mesures à étudier au CDEN

-1	BAR LE DUC élémentaire EDMOND LAGUERRE (poste adjoint)
-1	COMBLES EN BARROIS primaire (NB : réflexion en cours avec Trémont)
-1 - 0.08	LIGNY EN BARROIS élémentaire RAYMOND POINCARE Décharge de direction
-1 (?)	REVIGNY SUR ORNAIN primaire MAGINOT POINCARE (REOUVERTURE POSSIBLE EN SEPTEMBRE EN FONCTION DES EFFECTIFS)
-1 - 0.25	TREMONT SUR SAULX primaire (NB : réflexion en cours avec Combles) Décharge de direction
-1	VAL D'ORNAIN primaire
-0,50	GIVRAUVAL primaire à titre provisoire en 2016/2017 non renouvelé
=	BAR LE DUC élémentaire BUGNON - ROSTAND : maintien à titre définitif du dispositif plus de maîtres que de classes
=	VAVINCOURT primaire POL GASTON FEVEZ : maintien à titre provisoire du poste implanté à titre provisoire en 2016/2017
+ 1 (?)	COUSANCES-LES-FORGES élémentaire LES FUSAINS : implantation possible d'un dispositif plus de maîtres que de classes
+ 1 (?)	LIGNY-EN-BARROIS élémentaire RAYMOND POINCARE : implantation possible d'un dispositif plus de maîtres que de classes
+ 1 (?)	ANCERVILLE primaire LES CHEVREUILS : implantation possible d'un dispositif plus de maîtres que de classes

Aménagement du réseau des écoles

Proposition de retraits de postes		Proposition d'implantations de postes	
BAR LE DUC maternelle JEAN ERRARD : fusion avec BAR LE DUC élémentaire JEAN ERRARD Décharge de direction	-0,50		
RPI CHARDOGNE / LAIMONT / NEUVILLE (fermeture à Chardogne – réflexion en cours sur le transfert des élèves)	-1		

RAPPEL : ce ne sont que des propositions – les mesures définitives seront prises par l'IA-DASEN après le CDEN.

Circonscription de COMMERCY

Mesures à étudier au CDEN

-1	SAMPIGNY primaire DU PONT DES ARTS
-1	VIGNEULLES LES HATTONCHATEL primaire SIMONE VEIL (REOUVERTURE POSSIBLE EN SEPTEMBRE EN FONCTION DES EFFECTIFS)
-0,50	SAINT AUBIN SUR AIRE primaire ABCD'AIRE : le poste d'aide à l'école implanté à titre provisoire est renouvelé uniquement le matin
=	GONDRECOURT primaire LA PETITE MEUSIENNE : maintien à titre définitif du 1/2 poste liaison école/collège
=	MONTIERS SUR SAULX primaire : maintien à titre définitif du dispositif plus de maîtres que de classes
=	MONTIERS SUR SAULX primaire : maintien à titre définitif du 1/2 poste liaison école /collège
=	VAUCOULEURS primaire DES BORDS DE MEUSE : maintien à titre définitif du dispositif plus de maîtres que de classes
=	VAUCOULEURS primaire DES BORDS DE MEUSE : maintien à titre définitif du poste liaison école /collège
=	VIGNEULLES LES HATTONCHATEL primaire SIMONE VEIL : maintien à titre définitif du dispositif plus de maîtres que de classes
+ 1 (?)	COMMERCY élémentaire DES MOULINS : implantation possible d'un dispositif plus de maîtres que de classes
+ 1 (?)	COMMERCY élémentaire LES CAPUCINS : implantation possible d'un dispositif plus de maîtres que de classes
+ 1 (?)	SAINT-MIHIEL primaire LA HALLE : implantation possible d'un dispositif plus de maîtres que de classes

Aménagement du réseau des écoles

Proposition de retraits de postes		Proposition d'implantations de postes	
COMMERCY élémentaire DES MOULINS : projet de fusion avec COMMERCY maternelle DU CHATEAU Décharge de direction	- 1 + 0.08		
Demange aux Eaux (réflexion en cours : 1 fermeture de classe en 2017, déplacement des maternelles et fermeture complète de l'école en 2018)	1		
RPI Thillot / Hannonville / St Maurice : évolution possible du RPI	?		

RAPPEL : ce ne sont que des propositions – les mesures définitives seront prises par l'IA-DASEN après le CDEN.

Circonscription de STENAY

Mesures à étudier au CDEN

-1	BOULIGNY maternelle LANGEVIN (REOUVERTURE POSSIBLE EN FONCTION DES EFFECTIFS)
- 0.25	Décharge de direction (REOUVERTURE POSSIBLE EN FONCTION DES EFFECTIFS)
-1 (?)	BOULIGNY élémentaire ROBESPIERRE dispositif plus de maîtres que de classes (RENOUVELLEMENT POSSIBLE EN FONCTION DU PROJET)
-1	Communauté de Communes Argonne – Meuse (fermeture certainement à LES ISLETTES)
-1	Communauté de Communes du Pays de Montmédy (fermeture certainement à MARVILLE)
-1	DAMVILLERS primaire
- 0.17	Décharge de direction
-1	DUN SUR MEUSE primaire
-1	FOAMEIX - ORNEL maternelle
=	DAMVILLERS primaire : maintien à titre définitif du dispositif plus de maîtres que de classes
=	ETAIN élémentaire LE GRAND MEAULNES : maintien à titre définitif du poste liaison école collège
=	STENAY – maternelle LES COURLIS : maintien à titre définitif dispositif de scolarisation des enfants de moins de trois ans
+ 1 (?)	ETAIN élémentaire LE GRAND MEAULNES : implantation possible d'un dispositif plus de maîtres que de classes
+ 1 (?)	DUN-SUR-MEUSE PRIMAIRE : implantation possible d'un dispositif plus de maîtres que de classes

RAPPEL : ce ne sont que des propositions – les mesures définitives seront prises par l'IA-DASEN après le CDEN.

Circonscription de VERDUN

Mesures à étudier au CDEN

-1 - 0.08	DUGNY SUR MEUSE primaire PIERRE MECHIN (REOUVERTURE POSSIBLE EN SEPTEMBRE EN FONCTION DES EFFECTIFS) Décharge de direction (REOUVERTURE POSSIBLE EN SEPTEMBRE EN FONCTION DES EFFECTIFS)
-1	VERDUN élémentaire RAYMOND POINCARE : retrait ULIS
-1	VERDUN maternelle JACQUES PREVERT : dispositif plus de maîtres que de classes (voir ci-dessous création possible d'un poste pour Jacques Prévert et Louise Michel)
-1	VERDUN élémentaire LOUISE MICHEL : dispositif plus de maîtres que de classes (voir plus bas ci-dessous création possible d'un poste pour Jacques Prévert et Louise Michel)
+1 (?)	VERDUN maternelle JACQUES PREVERT et élémentaire LOUISE MICHEL : dispositif plus de maîtres que de classes (en fonction du projet)
-1 (?)	VERDUN élémentaire RAYMOND POINCARE : dispositif plus de maîtres que de classes (RENOUVELLEMENT POSSIBLE EN FONCTION DU PROJET)
-1 (?)	VERDUN primaire GLORIEUX : dispositif plus de maîtres que de classes (RENOUVELLEMENT POSSIBLE EN FONCTION DU PROJET)
=	VERDUN maternelle JACQUES PREVERT : maintien à titre définitif du poste implanté à titre provisoire en 2016/2017
=	VERDUN élémentaire RAYMOND POINCARE : maintien à titre provisoire du poste implanté à titre provisoire en 2016/2017
=	VERDUN primaire CAROLINE AIGLE : maintien à titre provisoire du poste implanté à titre provisoire en 2016/2017
=	FRESNES EN WOEVRE élémentaire : maintien à titre définitif du poste liaison école collège
+0,50	VERDUN maternelle JULES FERRY : 1 poste le matin à titre provisoire
+ 1 (?)	FRESNES-EN-WOEVRE élémentaire : implantation possible d'un dispositif plus de maîtres que de classes
+ 1 (?)	THIERVILLE-SUR-MEUSE primaire JARDIN FONTAINE : implantation possible d'un dispositif plus de maîtres que de classes
+ 1 (?)	VERDUN primaire PORTE DE FRANCE : implantation possible d'un dispositif plus de maîtres que de classes

RAPPEL : ce ne sont que des propositions – les mesures définitives seront prises par l'IA-DASEN après le CDEN

Postes hors classes

- Moyens de remplacement

RETRAITS		IMPLANTATIONS	
Titulaire remplaçant BC LES HAUTS DE CHEE primaire DU PRE VERT à titre provisoire en 2016/2017 non renouvelé	-1	Titulaire remplaçant BC TREVERAY primaire	+1

Régularisations

- Régularisation de nature de poste :

Transformation du poste complet de référent rattaché à la direction académique en 1/2 poste de référent + 1/2 poste de fonctions administratives exceptionnelles (secrétaire CDOEA)

RAPPEL : ce ne sont que des propositions – les mesures définitives seront prises par l'IA-DASEN après le CDEN

